

Cote du document:	<u>EB 2008/95/R.18/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>11 a) ii)</u>
Date:	<u>17 décembre 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Président**

### **Proposition de prêt à la République du Ghana pour le**

### **Programme de financement rural et agricole**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session  
Rome, 15-17 décembre 2008

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Mohamed Manssouri**

Chargé de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2330  
courriel: [m.manssouri@ifad.org](mailto:m.manssouri@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Recommandation pour approbation</b>	<b>iii</b>
<b>Carte de la zone du programme</b>	<b>iv</b>
<b>Résumé du prêt</b>	<b>v</b>
<b>I. Le programme</b>	<b>1</b>
A. Principal créneau de développement visé par le programme	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	2
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	3
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	3
H. Avantages et justification économique et financière	4
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	5
K. Durabilité	6
<b>II. Instruments juridiques et autorité</b>	<b>6</b>
<b>III. Recommandation</b>	<b>6</b>
<b>Annexe</b>	
Garanties importantes incluses dans l'accord de prêt négocié	7
<b>Appendices</b>	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

## **Sigles et acronymes**

BRC	Banque rurale et communautaire
EGPP	Équipe de gestion du programme de pays
IMFR	Institution de microfinance rurale

## **Recommandation pour approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République du Ghana pour le programme de financement rural et agricole, telle qu'elle figure au paragraphe 37.

## Carte de la zone du programme

### Ghana

Rural and Agricultural Finance Programme



**Source:** FIDA

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.*

# République du Ghana

## Programme de financement rural et agricole

### Résumé du prêt

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	République du Ghana
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère des finances et de la planification économique
<b>Coût total du programme:</b>	41,87 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	4,05 millions de DTS (équivalant approximativement à 6,00 millions d'USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>Cofinanceurs:</b>	Banque africaine de développement Banque mondiale Italie Institutions financières
<b>Montant du cofinancement:</b>	Banque africaine de développement: 4,94 millions d'USD Banque mondiale: 7,14 millions d'USD Italie: 1,51 million d'USD Institutions financières: 2,34 millions d'USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Financement parallèle – Banque africaine de développement: prêt Financement parallèle – Banque mondiale: prêt Financement parallèle – Italie: don accordé par le biais de fonds supplémentaires au FIDA
<b>Financement additionnel nécessaire:</b>	9,00 millions d'USD
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	3,41 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	7,53 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA



# Proposition de prêt à la République du Ghana pour le programme de financement rural et agricole

## I. Le programme

### A. Principal créneau de développement visé par le programme

1. Le programme renforcera la performance institutionnelle, la sensibilisation et la prise en compte des besoins des bénéficiaires de tous les segments du système financier rural, la priorité étant accordée au financement de l'agriculture. Il contribuera donc à libérer le potentiel productif des petits agriculteurs dans une situation de hausse des prix des produits vivriers et agricoles, et améliorera leur accès à l'assistance technique et aux instruments de gestion des risques au sein des filières.

### B. Financement proposé

#### Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République du Ghana un prêt d'un montant de 4,05 millions de DTS (équivalant approximativement à 6,00 millions d'USD), à des conditions particulièrement favorables, pour contribuer au financement du programme de financement rural et agricole. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an.

#### Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. Le financement total accordé par le FIDA en faveur de ce programme s'élève à 15 millions d'USD. Ce prêt – le deuxième pour le Ghana au titre du présent cycle du SAFP (2007-2009) – absorbera les fonds actuellement disponibles au titre de cette allocation (6,00 millions d'USD). Le financement restant (9,00 millions d'USD) fera l'objet d'un appel de fonds et, en cas de disponibilité, sera alloué dans le cadre de l'allocation SAFP révisée<sup>1</sup> pour 2007-2009 et du prochain cycle SAFP 2010-2012, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

#### Corrélation avec les critères du cadre national de dépenses à moyen terme

4. Les activités à financer dans le cadre du programme proposé s'inscrivent dans le droit fil du cadre de dépenses à moyen terme du Ghana.

#### Corrélation avec les approches nationales sectorielles ou d'autres instruments de financement conjoints

5. Le programme est également conforme aux stratégies d'investissement figurant dans la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté du Ghana. Il est en parfaite harmonie avec la Stratégie de finance agricole et le Plan d'action y relatif – une initiative conjointe du Ministère des finances et de la planification économique, du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture, du secteur de la finance rurale et des partenaires de développement, destinée à résoudre les difficultés financières du secteur agricole dans le cadre du Plan stratégique pour le secteur financier et de la Politique du Ghana en matière de microfinancement. Le programme appuie en outre l'orientation, vers les filières agricoles, de la Politique de développement du secteur de l'alimentation et de l'agriculture.

#### Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

6. Le montant total de la dette extérieure du Ghana a été considérablement réduit du fait de l'annulation de la dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette

<sup>1</sup> Les notes de pays de tous les pays «actifs» sont mises à jour chaque année afin de tenir compte des changements concernant la population rurale, le RNB et les variables relatives à la performance. Elles sont ensuite communiquées pour information au Conseil d'administration lors de sa session de décembre, dans le cadre de la présentation du rapport annuel sur le SAFP.

multilatérale. À la fin de septembre 2007, la dette extérieure du Ghana représentait au total 37,7% du PIB, avec un risque modéré de surendettement.

#### **Flux de fonds**

7. Le montant du prêt du FIDA sera acheminé à travers un compte spécial libellé en dollars des États-Unis géré par le Ministère des finances et de la planification économique. Les principales dépenses relatives aux biens et à l'équipement seront directement prélevées sur le compte de prêt.

#### **Modalités de supervision**

8. Le programme sera directement supervisé par le FIDA.

#### **Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA**

9. Aucune dérogation n'est envisagée.

#### **Gouvernance**

10. Les mesures suivantes sont prévues afin de renforcer les aspects du financement du FIDA qui ont trait à la gouvernance: i) la présentation, par le Ministère des finances et de la planification économique, de rapports périodiques s'agissant de l'état d'avancement et de l'audit; et ii) l'application de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

### **C. Groupe cible et participation**

#### **Groupe cible**

11. Le programme met l'accent sur la fourniture de services financiers aux petits agriculteurs et aux populations rurales pauvres du pays tout entier. Les femmes et les jeunes bénéficieront d'une attention particulière. Les institutions de microfinance rurale (IMFR) telles que les banques rurales et communautaires (BRC) sont considérées comme un outil de premier plan compte tenu de leur aptitude à promouvoir l'ouverture du système financier tout en améliorant leur performance.

#### **Méthode de ciblage**

12. Le programme ciblera les petits agriculteurs en privilégiant les filières qui les relient aux plantations artisanales et aux entreprises rurales – micro, petites et moyennes. Il s'attachera à mettre au point des stratégies, des produits et des services de microfinance pour les populations rurales pauvres, y compris les femmes et les jeunes. Il fera fond sur les efforts actuellement déployés afin d'appliquer des méthodologies utiles aux pauvres et de promouvoir la fourniture d'un appui technique aux filières agricoles.

#### **Participation**

13. L'équipe de gestion du programme de pays (EGPP), mise en place lors de la conception du programme, continuera à en diriger l'exécution. Outre les partenaires techniques et de développement, cette équipe est composée de tous les principaux partenaires du gouvernement, de l'industrie et des organisations paysannes. Elle sera épaulée par un comité exécutif restreint représentant les principaux départements ministériels, les bailleurs de fonds et les principaux organismes du secteur.

### **D. Objectifs de développement**

#### **Objectifs clés**

14. Le but du programme est de favoriser l'amélioration durable des moyens de subsistance des ruraux pauvres, en particulier des femmes et des groupes vulnérables. Il vise à renforcer l'accès de la population rurale, en particulier des petits agriculteurs, à des services financiers viables en améliorant la sensibilisation, la durabilité et les liaisons.

### **Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions**

15. Le principal objectif institutionnel est de renforcer les institutions financières rurales et les liens des petits agriculteurs et des autres populations rurales pauvres avec les services financiers, l'appui technique et les instruments de gestion des risques. Le programme favorisera également l'établissement d'un cadre politique, réglementaire et d'apprentissage plus favorable au niveau macroéconomique par le biais de la mise en œuvre de la Politique du Ghana en matière de microfinancement ainsi que de la Stratégie de finance agricole et du Plan d'action y relatif. Il renforcera également des institutions de niveau intermédiaire comme le Réseau des institutions de microfinance du Ghana et la banque faîtière des BRC.

### **Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA**

16. Le programme s'inscrit dans le droit fil du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, qui met l'accent sur le renforcement du pouvoir d'action des populations rurales pauvres afin que celles-ci puissent tirer parti d'un large éventail de services financiers pour les besoins de leurs activités productives et de leur famille. Il est en harmonie avec la «Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat» et s'aligne sur sa politique en matière de finance rurale et sa politique en matière de ciblage. L'accent mis sur le partage des savoirs et l'apprentissage va dans le sens de la Stratégie du Fonds en matière de gestion des savoirs. Le programme est également conforme aux grandes orientations du document sur les options stratégiques pour le Ghana.

## **E. Harmonisation et alignement**

### **Alignement sur les priorités nationales**

17. Le programme concorde avec les priorités définies dans la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, la Stratégie commune d'aide du Ghana, la Politique de développement du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, la Stratégie de finance agricole et le Plan d'action y relatif ainsi que le Plan stratégique pour le secteur financier.

### **Harmonisation avec les partenaires du développement**

18. La conception du programme repose sur une forte participation des partenaires de développement. Cette approche de collaboration se poursuivra tout au long de l'exécution par l'intermédiaire de l'EGPP ainsi que des groupes sectoriels pour les finances et l'agriculture qui rassemblent le gouvernement et les partenaires de développement et contribuent à la promotion de la concertation et à l'harmonisation des interventions sectorielles. Des missions d'examen conjointes avec le gouvernement et les bailleurs de fonds seront organisées sur le terrain.

## **F. Composantes et catégories de dépenses**

### **Principales composantes**

19. Le programme comprend trois composantes: i) amélioration des systèmes financiers ruraux; ii) renforcement des liaisons entre les secteurs financier et agricole et des systèmes d'appui; et iii) gestion du programme.

### **Catégories de dépenses**

20. Les catégories de dépenses sont au nombre de quatre: i) véhicules, biens et équipement; ii) assistance technique, études, formation et ateliers; iii) appui fondé sur la performance; et iv) dépenses de fonctionnement.

## **G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats**

### **Principaux partenaires d'exécution**

21. Le Ministère des finances et de la planification économique est le principal organisme d'exécution, laquelle sera intégrée au département des services financiers à travers son unité de microfinancement. Si nécessaire, un appui complémentaire sera fourni par des institutions spécialisées.

### **Responsabilités en matière d'exécution**

22. Le Ministère des finances et de la planification économique travaillera en collaboration avec l'EGPP sur la base des rôles définis dans la Stratégie de finance agricole et le Plan d'action y relatif. Un comité de surveillance composé de partenaires du gouvernement, du secteur financier, des organisations agricoles et des parties prenantes du développement supervisera l'exécution du programme.

### **Rôle de l'assistance technique**

23. L'assistance technique devrait faciliter la mise au point de produits et l'appui au renforcement des capacités tant en faveur des groupes de bénéficiaires que des institutions financières et de leurs organismes faîtières, de manière à renforcer leur efficacité et leur durabilité ainsi que l'ampleur et l'intensité de la sensibilisation.

### **Situation des principaux accords d'exécution**

24. L'unité de microfinance sera chargée de la gestion du programme ainsi que de la formulation et de la coordination des politiques. Le Ministère des finances et de la planification économique aura besoin d'une assistance technique pour la gestion financière, la comptabilité, la passation des marchés et le suivi-évaluation.

### **Principaux partenaires financiers et montants engagés**

25. Le coût total du programme est de 41,87 millions d'USD sur six ans. Les sources de financement sont les suivantes: i) le FIDA, avec un prêt de 6,00 millions d'USD (14%) et, à un stade ultérieur, un prêt supplémentaire de 9,00 millions d'USD (21%); ii) la Banque africaine de développement, avec un prêt de 4,94 millions d'USD (12%); iii) l'Italie, avec un financement sous forme de don supplémentaire de 1,51 million d'USD (4%); iv) la Banque mondiale, avec une contribution de 7,14 millions d'USD (17%); v) le gouvernement, à hauteur de 3,41 millions d'USD (8%); vi) des institutions financières, à hauteur de 2,34 millions d'USD (6%); et vii) les bénéficiaires, à hauteur de 7,53 millions d'USD (18%).

## **H. Avantages et justification économique et financière**

### **Principales catégories d'avantages découlant du programme**

26. Les avantages générés par le programme peuvent être regroupés en trois grandes catégories: i) renforcement de la durabilité, de la rentabilité et de la sensibilisation de la clientèle rurale – institutions financières, y compris les 125 BRC et leur organisme faîtier – grâce à l'adoption de meilleures pratiques et la fourniture de meilleurs produits financiers pour les filières agricoles; ii) amélioration de la sécurité alimentaire, de la productivité et des revenus des petits agriculteurs grâce à un accès renforcé au capital, à l'appui technique et à des produits financiers répondant davantage à leurs besoins; et iii) augmentation des revenus des parties prenantes situées en aval des filières vivrières et agricoles grâce à l'accroissement du volume des échanges, de la qualité et des possibilités d'ajout de valeur. Au total, la clientèle des institutions de finance rurale devrait doubler – passant d'environ 5 millions au début 2009 à au moins 10 millions à la fin 2015, la proportion de femmes augmentant de 45% à 50% et la part des clients bénéficiant de prêts ou participant à des programmes de microfinance (épargne et crédit) de 18% à 24%.

### **Viabilité économique et financière**

27. À la date d'achèvement du programme, la quasi-totalité des BRC et autres IMFR auront atteint des niveaux suffisants de durabilité, tant au plan opérationnel que financier, tout en ayant réalisé leurs objectifs en termes de sensibilisation des petits agriculteurs, des entreprises rurales et des populations rurales pauvres. Par ailleurs, le programme travaillera en étroite collaboration avec d'autres programmes d'investissement visant le développement de filières agricoles reposant sur les petits agriculteurs, afin de libérer le potentiel productif de ces derniers et celui des entreprises rurales. Cela sera réalisé grâce à l'amélioration de l'accès aux marchés, aux services financiers et à l'appui technique.

## **I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement**

### **Modalités de gestion des savoirs**

28. Faisant fond sur les enseignements tirés notamment du projet de services financiers ruraux, la conception a appliqué à plus grande échelle un certain nombre de stratégies de microfinancement. Au niveau de l'EGPP, on a constaté un élargissement de la coopération et de la concertation (ateliers, consultations) avec des institutions financières, des organisations paysannes, le secteur privé, des ONG, des partenaires de développement et des instances gouvernementales. La priorité accordée par le programme au financement rural et agricole durable et son approche flexible offriront des possibilités d'apprentissage tout en s'attachant aux résultats. Les processus d'apprentissage comprennent la supervision directe; le suivi-évaluation, qui comportera une analyse du MIX (Échange d'information sur la microfinance); la consultation des parties prenantes; et des études thématiques. Le programme utilisera également FIDAfrique (le réseau régional en ligne sur les opérations du FIDA), le portail de la pauvreté rurale et les réseaux thématiques afin de faciliter la gestion des savoirs.

### **Innovations en matière de développement**

29. Les innovations comprennent des initiatives de mise au point de produits tels que des mécanismes de gestion des risques (assurance, agriculture sous contrat) et toute une gamme de produits financiers (prêts à terme, récépissés d'entrepôt, envois de fonds, microcrédit-bail et assurance); la mise à l'essai de produits mettant à profit les technologies de l'information afin d'améliorer l'efficacité et d'abaisser les coûts (ex. cartes intelligentes, services de télé-banque via téléphone portable, équipement portatif pour les chargés de prêts); la passation de contrat avec des organismes de liaison chargés de relier les institutions financières aux filières agricoles; et l'application à plus grande échelle de méthodes de microfinancement ayant fait leurs preuves, afin d'améliorer la portée et la rentabilité des IMFR.

### **Approche d'élargissement**

30. Les approches d'élargissement comprennent: i) l'intégration de méthodes de microfinancement et de finance agricole mises au point dans le cadre d'autres programmes dans le secteur actuel des IMFR; ii) la diffusion de bonnes pratiques et d'innovations à l'occasion de rencontres des parties prenantes (ex. forums sur le microfinancement, réunions de l'EGPP et des intervenants dans les filières); et iii) l'intégration de bonnes pratiques et d'innovations dans les politiques de microfinancement et de finance agricole (Politique du Ghana en matière de microfinancement, Stratégie de finance agricole et Plan d'action y relatif, Politique de développement du secteur de l'alimentation et de l'agriculture) par l'intermédiaire des cinq organismes faîtières de microfinancement et du Réseau des institutions de microfinance du Ghana.

## **J. Principaux risques**

### **Principaux risques et mesures d'atténuation**

31. Le programme doit faire face à trois risques majeurs: le manque de durabilité du réseau bancaire rural et de son organisme faîtier; les risques systémiques en rapport avec l'agriculture (ex. conditions météorologiques, fluctuations des prix); et les politiques interventionnistes à l'appui d'objectifs à court terme (ex. crédit administré et crédit subventionné). Les mesures d'atténuation sont les suivantes: i) appui à la direction de la banque faîtière de l'Association des banques rurales (ARB) s'agissant de la mise en œuvre de son plan stratégique destiné à atteindre la pleine durabilité, qui bénéficie du soutien du Ministère des finances et de la planification économique et de la Banque du Ghana; ii) produits destinés à atténuer les risques financiers dans le domaine de l'agriculture, et renforcement de la coordination de l'appui financier et technique en faveur des filières agricoles, comme les accords de partage des risques entre les institutions financières tout au long des

filières; et iii) politiques et réglementations de nature à améliorer la durabilité, les flux d'information et la solidité du système financier.

#### **Classification environnementale**

32. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le programme a été classé en catégorie C, car il n'aura vraisemblablement aucun impact sur l'environnement.

#### **K. Durabilité**

33. Le programme aidera les BRC et d'autres institutions financières à acquérir une viabilité suffisante pour être autonomes tout en atteignant leurs objectifs en termes de sensibilisation, au service de leur clientèle de petits agriculteurs et de populations rurales pauvres. À cette fin, le programme privilégie le renforcement institutionnel, notamment le suivi de la performance et la définition de points de référence pour la majorité des IMFR afin de leur permettre de parvenir à la durabilité financière ou opérationnelle d'ici à l'achèvement du programme. En outre, le programme appuiera les organisations faïtières et autres institutions de niveau intermédiaire pour leur permettre de mettre en place et d'exploiter le système financier et de réagir aux pressions de la concurrence, d'introduire des innovations et de repérer et de s'attaquer aux goulets d'étranglement dans les filières. Dans le cas de la banque faïtière de l'ARB, l'objectif est de parvenir à une structure bancaire rurale intégrée autosuffisante. Enfin, le programme appuiera le cadre politique et régulateur afin de permettre aux IMFR et autres institutions financières de devenir plus compétitives et financièrement viables en mettant en place une structure de gouvernance et d'appropriation, en mobilisant les capitaux nécessaires et en s'attaquant aux problèmes de supervision et de vérification.

## **II. Instruments juridiques et autorité**

34. Un accord de prêt entre la République du Ghana et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Les garanties importantes incluses dans l'accord négocié sont jointes en annexe.
35. La République du Ghana est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
36. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

## **III. Recommandation**

37. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Ghana un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 050 000 DTS) venant à échéance le 15 juillet 2048 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Lennart Båge

## **Garanties importantes incluses dans l'accord de prêt négocié**

(Négociations conclues le 21 novembre 2008)

### **Parité hommes-femmes**

1. Le Gouvernement fait en sorte que les femmes soient représentées au niveau de l'organisation et de la gestion du programme. Il veille également à ce que les femmes bénéficiaires soient représentées dans toutes les activités du programme et qu'elles tirent dûment avantage de ses résultats.

### **Assurance du personnel du programme**

2. Le Gouvernement assure le personnel du programme contre les risques de maladie et d'accident conformément à la législation nationale et aux pratiques en vigueur.

### **Utilisation des véhicules et autres équipements du programme**

3. Le Gouvernement s'assure que:
  - a) tous les véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du programme sont bien affectés au personnel du programme et aux autres organismes chargés de son exécution;
  - b) les types de véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du programme correspondent aux besoins de ce dernier; et
  - c) tous les véhicules et autres équipements transférés au programme ou achetés dans le cadre de ce dernier sont exclusivement utilisés pour l'exécuter.

### **Fraude et corruption**

4. Le Gouvernement porte dans les plus brefs délais à l'attention du FIDA toute allégation ou suspicion de fraude et/ou de corruption en rapport avec l'exécution du projet, dont il a connaissance ou qui lui a été signalée.

### **Suspension**

5. Le FIDA peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt si l'un des faits énoncés ci-après se produit, étant toutefois entendu que, si l'audit n'a pas été achevé de manière satisfaisante dans les 12 mois à compter de la date de la fin de l'exercice financier, le FIDA suspendra le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt, ou si:
  - i) le coordonnateur du programme a été relevé de ses fonctions sans le consentement préalable du FIDA;
  - ii) le FIDA, après consultation avec le Gouvernement, considère que les avantages matériels du programme ne bénéficient pas suffisamment au groupe cible ou qu'ils échoient à des personnes étrangères à ce groupe;
  - iii) le manuel d'exécution du programme, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de toute autre modification sans le consentement préalable du FIDA, et ce dernier considère que cette dérogation, suspension, abrogation, cet amendement ou toute autre modification a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le programme;
  - iv) le Gouvernement a failli à l'un quelconque de ses engagements, tels que stipulés dans l'accord, et n'a pris aucune disposition pour y remédier dans un délai de 30 jours, et le FIDA considère que ce manquement a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le programme;

- v) le FIDA a notifié au Gouvernement que des allégations crédibles de corruption ou de pratiques frauduleuses en relation avec le programme ont été portées à son attention, et le Gouvernement n'a pris aucune mesure appropriée, en temps utile, pour y remédier à la satisfaction du FIDA; et
- vi) les marchés n'ont pas été ou ne sont pas passés conformément à l'accord de prêt.

**Conditions préalables aux décaissements**

6. Il n'est procédé à aucun retrait au titre de l'accord de prêt tant que:
- i) le manuel d'exécution du programme n'a pas été approuvé par le FIDA dans sa version provisoire; et
  - ii) le projet de plan de travail et budget annuel (PTBA), y compris un premier plan des achats, n'a pas été remis au FIDA.

**Conditions préalables à l'entrée en vigueur**

7. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt du programme:
- a) le coordonnateur, le contrôleur financier et le responsable du suivi et de l'évaluation du programme ont été dûment désignés/recrutés par l'organisme chef de file du programme et approuvés par le FIDA conformément aux dispositions de l'accord;
  - b) le comité de supervision du programme a été dûment établi conformément aux dispositions de l'accord;
  - c) le Gouvernement a dûment ouvert le compte du programme et le compte spécial et y a versé le montant initial des fonds de contrepartie conformément aux dispositions de l'accord;
  - d) l'accord de prêt a été dûment signé, et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
  - e) le Gouvernement a remis au FIDA un avis juridique favorable, émis par le Ministère de la justice et les services du Procureur général ou toute autre autorité compétente sur le territoire, acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA.

## **Key reference documents**

### **Country reference documents**

Ghana Poverty Reduction Strategy (GPRS I)

Ghana Growth and Poverty Reduction Strategy (GPRS II)

Ghana Joint Assistance Strategy (G-JAS)

Government of Ghana's strategic framework for the financial and agricultural sector including:

- ◆ Financial Sector Strategic Plan (FINSSP);
- ◆ Financial Strategic Reform (FSR);
- ◆ Food and Agricultural Sector Development Policy (FASDEP);
- ◆ Draft Agricultural Finance Strategic Action Plan (AFSAP).

### **IFAD reference documents**

Project design document (PDD) and key files

Country Strategic Opportunities Paper (COSOP) 2006-2011

IFAD SF 2007-2010

IFAD KM Strategy

IFAD Innovation Strategy

IFAD Targeting Policy – Reaching the Rural Poor

IFAD Anti Corruption Policy

IFAD's Regional Strategy for Western and Central Africa

IFAD learning notes (rural finance)

IFAD Policy on Rural Finance 2000 and revised draft version

Administrative Procedures on Environment Assessment

Prerequisites of Gender Sensitive Design

Interim Evaluation of the Upper West Agricultural Development Project (UWADP)

Interim Evaluation of the Upper East Region Land Conservation and Smallholder Rehabilitation Project (LACOSREP) – Phase II

Interim Evaluation of the Root and Tuber Improvement Programme (RTIP)

Interim Evaluation of the Rural Enterprises Project (REP)

Mid-Term Review and Supervision Reports of the Rural Financial Services Project (RFSP)

### **Other miscellaneous reference documents**

Studies on poverty outreach and performance of Ghana's rural and microfinance institutions and performance benchmarking

Feasibility study of options for the sustainability of the ARB Apex Bank

Documents on the Support Programme for Enterprise Empowerment and Development (GTZ, DANIDA SPEED)

Document on the Trade and Investment Programme for a Competitive Export Economy (USAID TIPCEE)

AfDB/OECD African Economic Outlook 2008

# Logical framework

DESCRIPTION	TARGET POPULATION AND INSTITUTIONS	OUTCOMES/OUTPUTS	VERIFIABLE INDICATORS	SOURCES OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS AND RISKS
<b>Goal: Improve livelihoods of the rural population including smallholder farmers and rural micro-entrepreneurs with a special focus on women and vulnerable groups</b>	- Small farmers, rural entrepreneurs including women, vulnerable groups and youth		- % decrease in prevalence of poverty compared to pre-programme situation. - % of rural households (HHS) with improved income - % increase in HH asset ownership of poor compared to pre-programme situation.	- GLSS - GPRS and MDG Progress Reports - Human development statistics - Studies on poverty outreach using CGAP tool	- GoG and Development Partners' commitment to comply with the objective of MDG
<b>Purpose: Access of the rural and agricultural population to sustainable financial services is increased through enhanced outreach, sustainability and linkages</b>	- Small farmers, rural entrepreneurs including women, vulnerable groups and youth - farmer, rural entrepreneur, value chain organizations - RMFIs including RCBs and FNGOs, Commercial banks, Linkage institutions	- Enhanced sustainability for major RMFIs with 80% of them reaching 100% OSS and 80% FSS - 10 million people access RMF services by 2015 (double 2009); - % of women rise from 45% to 50% - % clients receive loans or participate in MF services rise from 18% to 24% - outreach to smallholders increased	- % rural population with access to financial services (savings, credit); (by gender) [from GLSS data as overall indicator of overall impact] - Improved outreach of RMFIs both in breadth (total No. clients, savings and loan portfolios) and depth (poor clients, women, agricultural lending) - RMFIs sustainability - Partnership ventures developed between FIs and Value Chain actors including PPPs - % increase of agriculture-related lending by sustainable FIs	- GHAMFIN annual reports (MIX benchmarks) - GLSS - Studies on poverty outreach; - RMFI performance studies - Program progress reports (e.g. supervision, MTR) - Agricultural sector joint Review	- Government continued support to financial and agricultural sectors and to sound dialogue between sectors; - Political commitment to anchor rural and agricultural finance into the commercial financial sector; - Commitment of industry to building a strong rural and agricultural financial sector
<b>Capacity of RMFIs and apexes' retail services strengthened to provide for better performance (Sub-component 1.1)</b>	- RCBs, other RMFIs, Development & Commercial Banks; - rural clients including smallholder farmers, rural entrepreneurs and their organizations; - ARB Apex Bank, GHAMFIN, Apex bodies	- improved RMFIs performance and sustainability - improved capacity and outreach to target group - improved performance and integration of rural banking network through restructuring for long-term sustainability and outreach - Apex Bank becomes financially self-sustainable for its service model and commercial banking activities	- % RMFIs reporting to GHAMFIN/MIX with OSS > 100% and with FSS > 80% - Portfolio at risk (PAR) > 30days lowers from [baseline] to [minimum performance relative to baseline] - Number of new smallholders accessing financial services (by gender) - % increase of women and poor beneficiaries - Increase in % of share of loan portfolio to agricultural value chains - Capacity building fund established and operational - No RMFIs with improved MIS and strategic planning capabilities - No. RMFIs that have received training in microfinance and agricultural finance - % of RCBs rated "satisfactory" - No. of RCBs with women in senior management positions - Strategic plan for transformation completed by PY1 and approved by Apex Bank Board and Bank of Ghana, and by PY3, transformation of ARB Apex Bank into a one-tier bank [specific targets to be determined] - Services to RCBs by Apex Bank (apart from inspection) reach full cost recovery - Apex Bank approved by Bank of Ghana to undertake commercial activities	- Bank of Ghana annual reports - GHAMFIN annual Monitoring & Benchmarking reports - Baseline. MTR and evaluation studies - Capacity-building Fund Quarterly reports - Training completion reports - MIX market - Apex Bank reports and Board meeting minutes	- Enabling incentives and investment climate for increased investments in agriculture - Commitment of GoG and BoG to undertake changes in governance and ownership structures of the RCBs - Adequate capitalization of Apex
<b>Innovations and new products are developed to respond to the needs of smallholders and rural poor (Sub-component 1.2)</b>	- RCBs, other RMFIs, Commercial Banks - smallholder farmers, rural entrepreneurs and their organizations	- Increased value of output in the selected agricultural value chains	- No smallholders participating in selected value chains - No. clients trained in value chains - No. financial products developed and piloted - No. risk management products developed and piloted - No. FIs engaged in rolling out new products - No. FIs trained in product development	- Beneficiary assessment - Training reports - Program progress reports (e.g. supervision, MTR)	- RFI's willingness to participate in testing, piloting and replicating innovative financial and technical products in the agricultural value chains
<b>Financial and agricultural linkages and technical support are strengthened (Sub-component 2.1)</b>	- RMFIs, Commercial Banks - smallholder farmers, rural entrepreneurs and their organizations - Technical service providers	Improved linkages between clients and technical service providers	- Technical service providers to agricultural value chains are strengthened - Improved access of value chain stakeholders to quality technical services - Improved linkages between smallholders, RFI's and private sector in selected value chains	- Training reports - Program progress reports (e.g. supervision, MTR)	-
<b>Enabling policies and regulations are implemented together with supervisory and benchmarking systems</b>	- MoFEP, Bank of Ghana, MoFA and other MDAs - ARB Apex Bank	- GHAMP and AFSAP implemented - Rural banking network fully regulated and supervised by the Apex - Performance benchmarking system is developed and published for the industry on a sustainable basis	- Annual AFSAP implementation workshops of AFSAP (at least one) - No. staff trained in inspection in ARB Apex Bank - 100% RCBs inspected by Apex by programme end - New Credit Union Law implemented and disseminated - Non-Bank financial Institutions Act revised - Comprehensive Annual report by GHAMFIN and Apexes including performance indicators/benchmarks - Internal revenues and cost coverage of GHAMFIN improved - Apex organizations to move to full cost coverage by end of programme	-	- MOFEP and BoG maintain supportive policy and regulatory framework
<b>Knowledge sharing and learning are improved</b>	- MoFEP, MoFA - GHAMFIN, ARB Apex Bank - Clients & their organizations	- improved capacities of Apexes in knowledge analysis and dissemination	- One event (workshops/publications) a year - Increased involvement of universities and research institutions - At least 50 institutions reporting to GHAMFIN and the Mix	-	-
<b>The programme is managed professionally and effectively</b>	- MOFEP - All stakeholders	- Key officers equipped to manage rural and agricultural finance - Timely contracting, disbursement, accountability, M&E and reporting	- All key officers trained in microfinance and agricultural finance - M&E reports produced - By end PY1, MoFEP Microfinance Unit reinforced by additional technical staff - By end PY1, M&E/MIS system is fully operational - Baseline carried out - Implementing agencies maintain database and report on RMFI performance - Regular survey is carried out on critical outputs and outcome - Programme Implementation Status Reports receive good ratings - Audit reports are prepared and delivered in time - An exit strategy is designed at MTR and implemented by end of programme - Programme is supervised at least twice a year, with one joint mission a year - Timely disbursement to and contracting of programme partners	- M&E reports and data - Annual work plan and budgets - Program progress reports (e.g. supervision, MTR) - Audit reports	- Management unit is empowered by GoG to operate in line with national policies and rules

